

Maurice Gouiran

On n'est pas sérieux  
quand on a 17 ans

M+ ÉDITIONS  
12 rue de la Part-Dieu  
69003 Lyon  
[mpluseditions.fr](http://mpluseditions.fr)

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© M+ éditions  
Composition Marc DUTEIL  
ISBN : 978-2-38211-218-2

Même si ce roman fait référence à des faits historiques avérés, il reste une œuvre de fiction.

*On n'est pas sérieux, quand on a dix-sept ans.  
Un beau soir, foin des bocks et de la limonade,  
Des cafés tapageurs aux lustres éclatants !  
On va sous les tilleuls verts de la promenade...*

Arthur Rimbaud

*Si la génération plus âgée ne peut pas s'habituer à nous, nous leur  
enlèverons leurs enfants et les élèverons comme nécessaires à la patrie.*

Adolf Hitler, juin 1933

*La violence exercée par un État totalitaire est si grande qu'elle cesse  
d'être un moyen pour devenir l'objet d'une adoration quasi mystique et  
religieuse.*

Vassili Grossman

## PROLOGUE

Vendredi 7 juillet 1961

Après avoir balayé la salle, l'objectif de la caméra se focalise sur la cage de verre.

Ainsi, voici le monstre, le barbare, l'assassin, le bourreau...

Forcément, on est déçu.

Le réalisateur Léo T. Hurwitz sait jouer avec la fascination éprouvée à l'égard de l'accusé, un envoûtement étroitement lié aux images diffusées par les médias depuis sa capture spectaculaire en Argentine.

L'ancien SS-Obersturmbannführer de cinquante-sept ans en paraît dix de plus. Il porte un costume sombre de bonne coupe, une chemise blanche, une cravate noire aux légers motifs géométriques. Le front est haut, large, fuyant. L'apparence soignée d'un chef de bureau scribouillard et méticuleux usant sa myopie dans une administration poussiéreuse...

On voudrait en savoir plus, intercepter un regard, une crispation, les interpréter... Mais il est impossible de discerner quoi que ce soit derrière les verres épais de ses lunettes à monture d'écaïlle. Ce bourreau cravaté aux allures de Monsieur Tout-le-Monde reste désespérément impassible.

L'image de ce quinquagénaire décati n'a rien à voir avec le profil type du tortionnaire sanguinaire qu'attendait le peuple justicier et qu'imagineraient les cinéastes hollywoodiens. Il est où, l'homme grand, blond, au regard métallique, à la mâchoire brutale, au sourire arrogant et carnassier ?

Le visage figé de l'accusé est très différent de l'unique portrait que l'on possède de lui. Il avait alors 36 ans, portait fièrement l'uniforme de la SS et fixait l'objectif du photographe d'un regard asymétrique. Un léger rictus cynique étirait ses lèvres minces. Il symbolisait à merveille l'incarnation du mal, du sadisme capable des pires barbaries.

Alors, que là...

Le procès se déroule dans la toute nouvelle *Beit Ha'am*, la Maison du peuple. On a aménagé la grande salle de spectacle en tribunal. On peut y accueillir 750 personnes.

Les vingt rangées de fauteuils situées sur le plan incliné de l'orchestre sont réservées à la fine fleur du journalisme. Joseph Kessel pour *France Soir*, Robert Badinter pour *L'Express* et Hannah Arendt pour *The New Yorker* sont là. Les envoyés spéciaux viennent du monde entier. Ils disposent de 450 places, d'une salle de presse ultramoderne au sous-sol et des minutes du procès diffusées quotidiennement en quatre langues : hébreu, allemand, anglais et français.

Adolf Eichmann est jugé à Jérusalem depuis le 11 avril en vertu de quinze chefs d'accusation : quatre concernent des crimes envers le peuple, sept des crimes contre l'humanité auxquels il convient d'ajouter un crime de guerre et sa participation à trois organisations criminelles, la SS, le SD et la Gestapo. Sa responsabilité dans la Solution finale, évidente

dès l'ouverture, apparaît de plus en plus nettement au fil des témoignages de dizaines de survivants des camps de la mort.

Depuis que le Mossad a enlevé Adolf Eichmann, alias Ricardo Klement, dans une rue de Buenos Aires, le 11 mai 1960, toute la planète attendait ce procès.

Compte tenu du retentissement médiatique des audiences abondamment relatées par les médias, les débats constituent une véritable leçon d'histoire à l'usage de la planète. Ce caractère exceptionnel a conduit les Israéliens à concevoir une mise en scène sans précédent.

Pour la première fois, on a autorisé – voire favorisé – l'enregistrement vidéo intégral des sessions, en vue de fournir des images aux télévisions du monde entier (un souci d'autant plus étonnant que la télévision n'existe pas encore dans le pays).

Léo T. Hurwitz, un réalisateur new-yorkais de Brooklyn, fils d'immigrés juifs d'Europe de l'Est et diplômé de Harvard, a été choisi pour filmer la totalité des débats. Cet amoureux de l'esthétique cinématographique est arrivé à Jérusalem au début du mois de mars. Il a longuement étudié les contraintes imposées par l'ordonnance de la salle, de la scène et du décor, avant de disposer ses quatre caméras. Soupçonnées d'être trop voyantes et trop bruyantes, elles ont été dissimulées dans une double paroi.

Depuis le 11 avril, elles fonctionnent sept heures par jour, cinq jours par semaine.

D'entrée, le procureur général Gideon Hausner a imposé son point de vue. Il souhaite éviter les mornes audiences de Nuremberg, plombées par d'interminables et ennuyeuses présentations de documents. À Jérusalem, ce sera une mise en intrigue nerveuse à la dramaturgie élaborée, le récit d'une

histoire illustrée par de nombreux témoignages, d'une tragédie qui forgera un peuple et une nation.

Dès l'ouverture du procès, Hausner a donné le ton. Pour lui, l'accusé est un antisémite viscéral. « *L'homme qui est devant vous est le destructeur d'un peuple, l'ennemi du genre humain, un fauve qui ne mérite même plus d'être appelé homme* », a-t-il proclamé.

Eichmann n'est qu'un prétexte.

C'est moins le procès d'un criminel de guerre que celui d'un système exterminateur. À Nuremberg, la question de l'anéantissement des Juifs fut quasiment absente, elle n'apparaissait que comme un appendice de l'ensemble jugé.

Il s'agit maintenant de remettre les pendules à l'heure !

Ici, on va relater l'histoire de la Shoah, l'édifier en événement majeur et incontournable de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi sacraliser un État d'Israël adolescent, contesté et encore fragile.

C'est un tribunal civil – et non militaire comme à Nuremberg – qui juge un criminel de guerre nazi. Si l'inexistence d'un tribunal international confère au tribunal israélien une légitimité par défaut, le procès se doit d'être irréprochable. En 1945, n'avait-on pas contesté aux vainqueurs le droit de juger les vaincus ? Certains ne se gênent pas pour adresser le même reproche aux victimes qui jugent leur assassin.

Ce vendredi 7 juillet 1961 est le dernier jour de l'interrogatoire d'Adolf Eichmann, comme témoin, par son avocat.

Hurwitz adore promener l'œil de sa caméra sur une salle qui rappelle davantage celle d'un théâtre ou d'un meeting que d'un tribunal. Les travellings s'attardent sur l'architecture, rigoureuse, dépouillée, claire et froide. L'atmosphère est glaciale,

lugubre même lorsque le président Moshe Landau et ses assesseurs, les juges Benjamin Halévy et Isaac Raveh, vêtus de longues robes et de cravates noires prennent place derrière le pupitre. Au-dessus d'eux flamboie l'or d'un chandelier à sept branches sur fond sombre.

L'objectif se focalise à nouveau sur la cage de verre, à gauche.

L'« aquarium » est sommairement meublé : une chaise en bois, une table et un micro qui permet à l'accusé de répondre aux questions. On a posé un bloc de feuilles, un stylo et des crayons sur le plateau de la table.

Pendant les séances, Eichmann écrit sans interruption et transmet sans cesse des notes à son avocat par l'intermédiaire du policier assis à sa gauche (la cage de verre n'est pas close du côté donnant sur les juges.) Il a déjà noirci des centaines de pages. On raconte même qu'il aurait rédigé ses mémoires durant son interrogatoire. Certainement une autobiographie à décharge qu'il entend compléter au fil des jours et des audiences...

Face à lui, de l'autre côté du prétoire, le procureur général Gideon Hausner, entouré de ses adjoints, piaffe d'impatience. Sans doute a-t-il hâte de conduire le contre-interrogatoire programmé quatre jours plus tard, le 11 juillet.

La caméra balaie la foule des journalistes puis s'élève au niveau des loges de verre du balcon, celles dans lesquelles officient les interprètes qui traduisent sur-le-champ les échanges en hébreu dans les trois autres langues.

Un gros plan sur Robert Servatius.

L'avocat d'Eichmann arrive de Cologne. Sa présence intrigue le bon peuple qui s'étonne toujours de découvrir l'existence

d'avocats prêts à plaider pour défendre des salauds qui ont commis l'irréparable.

Mais Servatius est là pour faire du droit, pas de la morale !

De plus, il possède une bonne expérience des procès menés contre des criminels de guerre nazis puisqu'il a siégé à deux reprises, toujours sur les bancs de la défense, à Nuremberg.

À Jérusalem, il est assisté par un jeune avocat, Dieter Wechtenbruch, et bénéficie des conseils de Mendel Scharf pour les aspects propres à la législation et la procédure israéliennes. Leur tâche s'avère colossale. Le dossier comporte plus de mille six cents documents retenus par le procureur général. Bien entendu, Adolf Eichmann a aidé ses défenseurs en lisant, relisant et annotant lui-même les 3 564 pages de l'enquête préliminaire conduite de la fin mai 1960 au début février 1961. Il les a paraphées, page par page. Il a également pris soin de réunir ses propres justifications et de désigner certains témoins de sa défense.

Dans la salle, nul n'ignore que les échanges à venir seront des moments décisifs dans une procédure que les Israéliens ont calquée sur le modèle anglo-saxon.

Les jours précédents, l'accusé a concentré toute son attention sur l'interrogatoire de son avocat et le contre-interrogatoire à venir du procureur général. Il a même rédigé un grand nombre de notices à l'intention de Servatius, lui indiquant précisément les points sur lesquels il devrait le questionner.

Avec un verdict établi avant même que le procès ne débute, ce souci exacerbé pourrait paraître inutile. Pourtant, Eichmann tient à consolider rigoureusement les arguments de sa défense. Pour la postérité. *« Un jour, c'est l'histoire qui jugera et non pas Israël. Dans cinquante ans et plus, les historiens de toutes les obédiences et tous*